

Parcours GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Master 2 - spécialisation de la mention droit international et droit européen

idpd.univ-cotedazur.fr

L'AMBITION DU PARCOURS « GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT » EST DE FORMER DES SPÉCIALISTES DOTÉS DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES LES PLUS HAUTES EN DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN DE LA GOUVERNANCE ET DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT.

> objectifs

Le parcours **Gouvernance et financement du développement** offre aux étudiantes et étudiants **une formation juridique multidimensionnelle**, les formant tout autant aux enjeux du financement de l'aide internationale au développement qu'aux outils contemporains de la gouvernance politique, économique, sociale et environnementale à l'échelle mondiale et régionale. Il intègre en outre un volet « investissements » dont l'objet consiste à saisir la fonction du développement dans les investissements internationaux. Résolument tourné vers l'interdisciplinarité et la complémentarité des savoirs, le parcours envisage également la justice sociale globale au travers d'enseignements d'ouverture en anthropologie du développement.

Les enseignements du parcours sont dispensés par des enseignants-chercheurs et praticiens **d'organisations internationales et d'ONG**. Les étudiants acquerront ainsi une compréhension intellectuelle des questions de développement au cours d'enseignements et d'exercices théoriques (dissertations, rapport de recherches, mémoires, exposés), mais aussi une approche pratique de ces questions au travers d'exercices (guidés par des professionnels) tels que l'élaboration de projets ou la résolution de cas pratiques.

La **compréhension globale – à la fois multisectorielle et théorique et pratique** – des questions de développement permettra aux diplômés du Master 2 Gouvernance et Financement du Développement d'exercer des fonctions dont ils sauront saisir les enjeux et maîtriser les interactions avec d'autres fonctions et d'autres secteurs : cette compréhension globale est une compétence indispensable afin de pouvoir évoluer professionnellement dans un monde qui exigera toujours davantage de mobilité et d'adaptation.

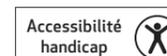
L'INSTITUT DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT

Créé en 1968, l'Institut de la Paix et du Développement est devenu la composante d'Université Côte d'Azur chargée de réaliser la contribution de l'université en matière de paix et de développement.

L'IdPD développe dans ces domaines des activités pluridisciplinaires, à partir d'un socle initial d'expertise en droit international et européen.

Il met en œuvre la mention de master droit international et droit européen, sous l'égide des écoles universitaires de recherche **Lex Société** et **Odysée**.

IdPD
Institut de la Paix
et du Développement



> programme

Durée de la formation : 1 an

Équivalence : bac + 5

Stage ou mémoire de recherche

Modalités d'évaluation, taux de réussite, de satisfaction et d'insertion :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/gouvernance-et-financement-du-developpement>

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : non

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

- Candidatez sur ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr
- Sélection sur dossier : relevés de notes, CV, lettre de motivation, et éventuellement lettres de référence
- Droits d'inscription : <https://univ-cotedazur.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/droits-dinscription>
- Capacité d'accueil : 25

Semestre 3

UE : DROIT INTERNATIONAL ET DÉVELOPPEMENT

- Les PED dans le système commercial multilatéral - 10 h CM
- La conditionnalité de l'aide publique au développement - 10 h CM

UE : GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT

- Gouvernance et développement - 20 h CM

UE : GESTION DURABLE DU DÉVELOPPEMENT

- Environnement et développement - 20 h CM
- Financement du développement - 20 h CM

UE : PROJET PROFESSIONNEL ET DE RECHERCHE

- Élaboration et gestion d'un projet de développement - 20 h TD
- Séminaire d'approfondissement : lutte contre la corruption - 10 h TD
- Anthropologie du développement - 15 h CM
- Eau, société et développement - 15 h CM

Semestre 4

UE : CADRES INSTITUTIONNELS DU DÉVELOPPEMENT

- Institutions publiques et privées et développement - 20 h CM
- Politique européenne de coopération au développement - 20 h CM
- Droit international des villes - 20 h CM

UE : INVESTISSEMENTS ET DÉVELOPPEMENT

- Droit international des investissements - 20 h CM
- Séminaire d'approfondissement - 10 h TD

UE : SANCTIONS INTERNATIONALES ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

- Théorie et pratique des sanctions internationales - 20 h CM

UE : PROJET PROFESSIONNEL ET DE RECHERCHE

- Élaboration et gestion d'un projet de développement - 20 h TD
- Stage ou Mémoire

> et après ?

De par la diversité et la qualité de ses enseignements, le parcours Gouvernance et financement du développement offre des perspectives professionnelles très variées, tant du point de vue des fonctions que des secteurs envisagés :

- > Banques et fonds multilatéraux de développement
- > Organisations internationales
- > Organisations non gouvernementales (ONG)
- > Agences gouvernementales
- > Collectivités territoriales
- > Agences nationales d'aide au développement
- > Concours de la fonction publique nationale et territoriale
- > Enseignement supérieur
- > Juriste d'entreprise
- > Conseil juridique
- > Élaboration et gestion de projets

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Anouche BEAUDOUIN > annie-anouch.beaudouin@univ-cotedazur.fr

Daniel VENTURA > daniel.ventura@univ-cotedazur.fr

ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

Master adossé au laboratoire LADIE > ladie.univ-cotedazur.fr

(Laboratoire de Droit International et Européen)

> admission

Le master 2 **Gouvernance et Financement du Développement** s'adresse aux étudiant.e.s juristes, titulaires d'un master 1 spécialisé de préférence en droit international et/ou européen, sans être fermé aux autres spécialités, notamment aux politistes et aux économistes ainsi qu'aux universitaires ayant un diplôme équivalent à un master 1 et qui justifient des prérequis en cohérence avec les thématiques du parcours.

Le parcours est ouvert aux étudiant.e.s en formation initiale, formation continue, ainsi que reprise d'études. Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme.

idpd.univ-cotedazur.fr

Institut de la Paix et du Développement
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE Cedex 1



Service Scolarité - Secrétariat de l'IdPD
Bureau 213 - 2^e niveau
☎ 04 89 15 26 63
idpd@univ-cotedazur.fr